

**COTE D'AZUR
LIGNE MAGINOT**

2/1

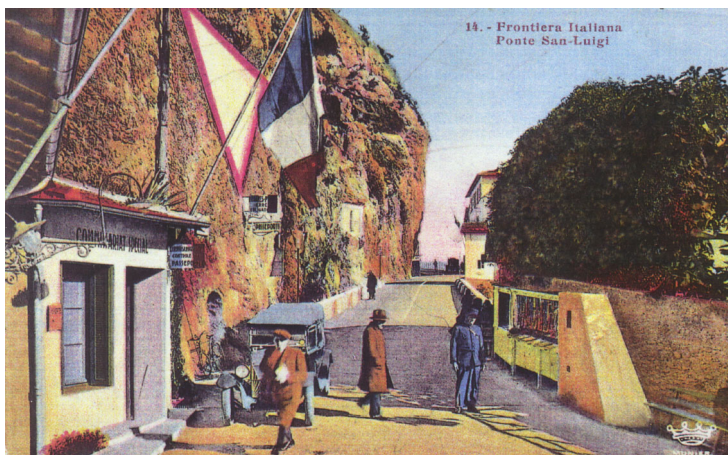


Juin 1940

**LA GLORIEUSE DEFENSE
DU
PONT SAINT-LOUIS**



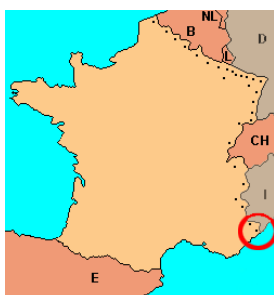
**BERNARD ET RAYMOND CIMA
MICHEL TRUTTMANN**



*Ci-dessus : Pont Saint-Louis (avant 1940) vu de la casemate
Collection Roger MARCEL*



*Ci-contre : Maquette de l'avant-poste
Raymond CIMA*



«Barrage rapide» du Pont St-Louis.

Plan de masse
CIMA © 1995

- 1- Blockhaus
- 2- Terre-plein (1,8m au dessus du niveau de la route)
- 3- Tranchées
- 4- Terre-plein (2,4m au dessus du niveau de la route)
- 5- Cuisine (emplacement supposé)
- 6- Abri en tôle métro (emplacement supposé)
- 7- Local barrière

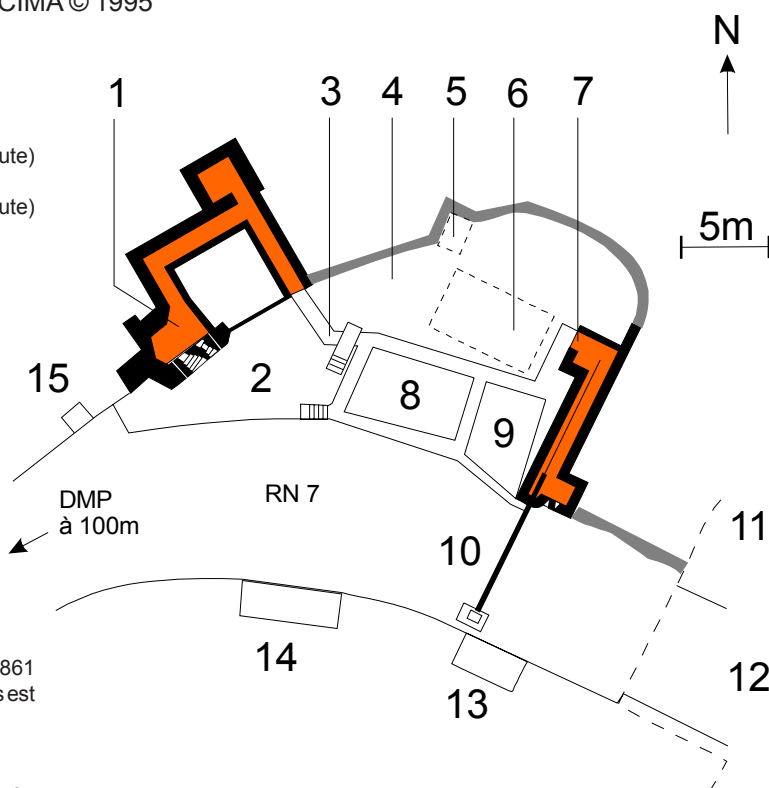
- 8- Poste des douanes
- 9- Poste de police
- 10- Barrière antichar roulante
- 11- Frontière tracée le 7 mars 1861
- 12- Pont Saint-Louis

- 13- Cabane des gendarmes
- 14- Marchand de souvenirs (Revol)
- 15- wc publics

DMP : Dispositif de Mine Permanent

Suite à une convention, signée à Turin le 7 mars 1861 entre la France et la Sardaigne, le pont Saint-Louis est totalement situé en territoire italien.

Les abords de l'Avant-Poste ont été modifiés après guerre. Ce plan de masse est une reconstitution réalisée après regroupement de documents d'origines diverses parmi lesquels figurent ceux du Colonel Gros.





Equipage de l'Avant-Poste du Pont St-Louis.

*De gauche à droite:
Alpins Guzzi, Cordier,
Gapon, Sgt Bourgoïn,
S/Lt Gros, Cal Robert,
Alpins Chazarin, Pétrillo,
Lieutaud.*

*La photo a été prise par M.
Charles LAUGIER, le 27 juin
1940, sur les dessus de
l'ouvrage du Cap Martin.*

*Collection Colonel Charles
GROS.*

Les combats à la frontière italienne furent de courte durée et l'avant-poste du Pont St-Louis put rester fidèle à la devise des troupes de forteresse :

«On ne passe pas»

Merci aux auteurs de cette brochure d'avoir montré la volonté de «tenir» qui animait l'équipage de cette casemate dans les derniers jours de juin 1940.

Nui, le 2 décembre 1994

Colonel Charles Gros

Commandant de l'ouvrage du Pont Saint-Louis en juin 1940

Citation homologuée par ordre 208/C du 2 septembre 1940.

«Ordre Général n°34 du 27 juin 1940.

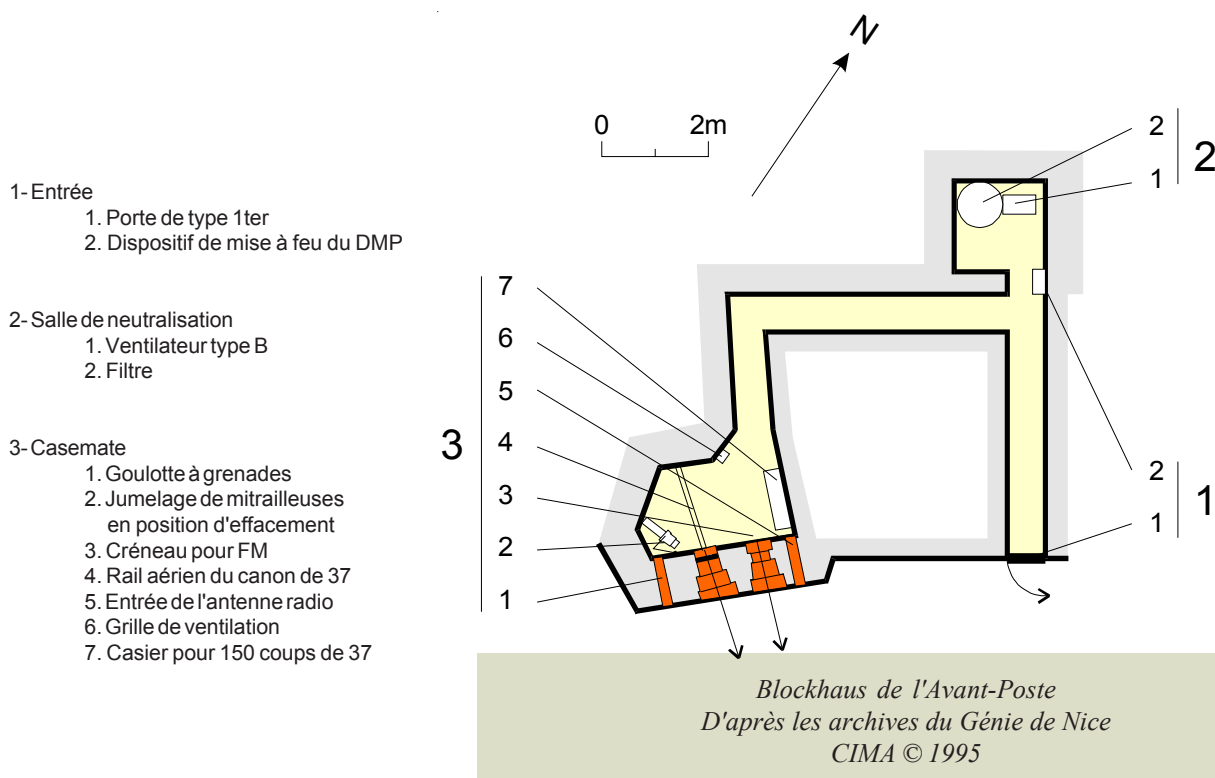
Le Général commandant l'Armée des Alpes cite à l'ordre de l'Armée: (...)

- Garnison de l'ouvrage d'Avant-Poste du Pont St-Louis (96°BAF) composé de 8 alpins: Sgt BOURGOIN Jean, Cal ROBERT Lucien, CORDIER Gaston, CHAZARIN Roger, GUZZI Marcel, PETRILLO Nicolas, GAPON André, LIEUTAUD Paul, sous les ordres du S/Lt GROS Charles, ayant mission d'interdire le passage du pont St Louis et de la route entrant en France, et ayant été encerclée peu après le début des hostilités avec l'Italie, a continué à assurer sa mission jusqu'à la signature de l'armistice en infligeant des pertes à l'ennemi.

Soumise à de violents bombardements d'artillerie puissante, n'a pas faibli bien que pouvant se croire entièrement sacrifiée.

Après l'armistice, a continué encore à inspirer le respect de sa mission à l'ennemi qui ne pouvait, ni ouvrir la barrière coupant la route ni relever le champs de mines antichars, si bien que l'adversaire a admis sa relève par une troupe en armes de même effectif»

L'ouvrage du Pont St Louis n'est qu'une simple petite casemate.



L'intérieur de la casemate du Pont St-Louis peut être sommairement décrit en quelques lignes.

On y entre par une porte blindée étanche de type 1ter, à deux vantaux superposés, dont la partie supérieure est percée d'un créneau pour FM. Puis une étroite galerie coudée dessert les deux salles de l'ouvrage. La première

d'entre elles est un local de 5m² dans lequel un système filtrant mécanique à pédales assure l'aération et la suppression de toute la casemate; la seconde est la chambre de tir dont les deux créneaux font face à la frontière. Avec ses 7m² cette dernière fait aussi office de magasin à munitions, de salle de transmission et de PC.

Les locaux sont exigus. Il n'existe pas de casernement. En cas de nécessité, la galerie est transformée en dortoir dans lequel on peut aligner quatre paillasses et les re-

*Vue actuelle de l'Avant-Poste, prise depuis la frontière. La porte, cas exceptionnel, fait face à l'Italie.
Photo CIMA.*



pas sont pris près des armes. Si l'ouvrage est coupé de l'arrière, l'équipage puise dans les réserves de guerre soigneusement empaquetées et rangées près du ventilateur, avec 100 litres d'eau stockés dans deux fûts métalliques. Comme dans les autres avant-postes, les latrines intérieures sont réduites à une "boîte" de quelques décimètres cubes que l'on vide à l'extérieur de l'ouvrage.

Les conditions de vie paraissent dures mais il faut rappeler que, dans le principe de défense de 1940, les équipages d'Avant-Postes sont prévus pour combattre à l'extérieur. L'abri à l'épreuve n'est à utiliser qu'occasionnellement, en cas d'encercllement ou de bombardement.

Cependant ce "principe", valable à 1km de la frontière comme au Pilon ou à Pierre-Pointue par exemple, peut difficilement être appliqué à 50m de l'ennemi!

Aussi, c'est confiné dans cette petite casemate qu'en juin 1940 neuf hommes vont remplir leur mission, sans défaillance.

Ci-contre:

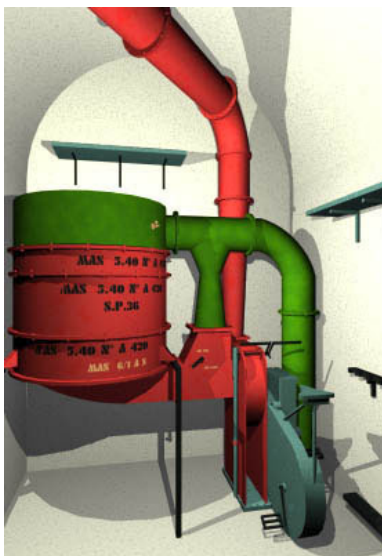
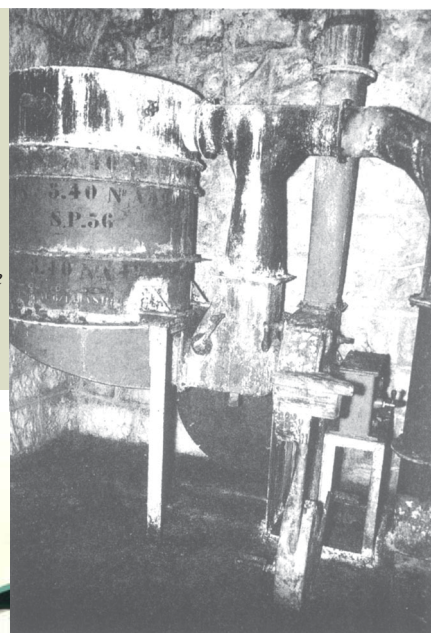
vue d'ensemble du système de ventilation.

A gauche on remarque le filtre qui purifie l'air gazé.

Au centre le by-pass, installé sur le ventilateur, permet de court-circuiter le filtre.

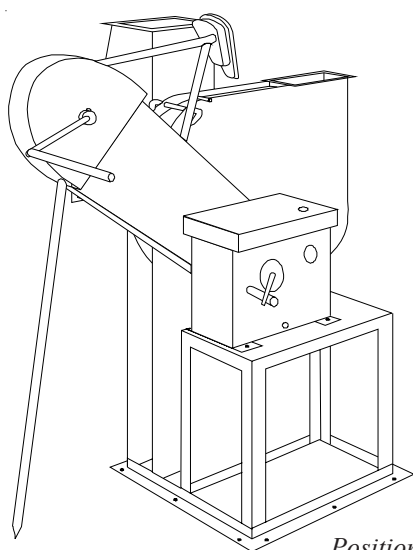
A droite on peut voir le mécanisme à pédales, surmonté d'une selle de vélo.

Photo Michel TRUTTMANN.

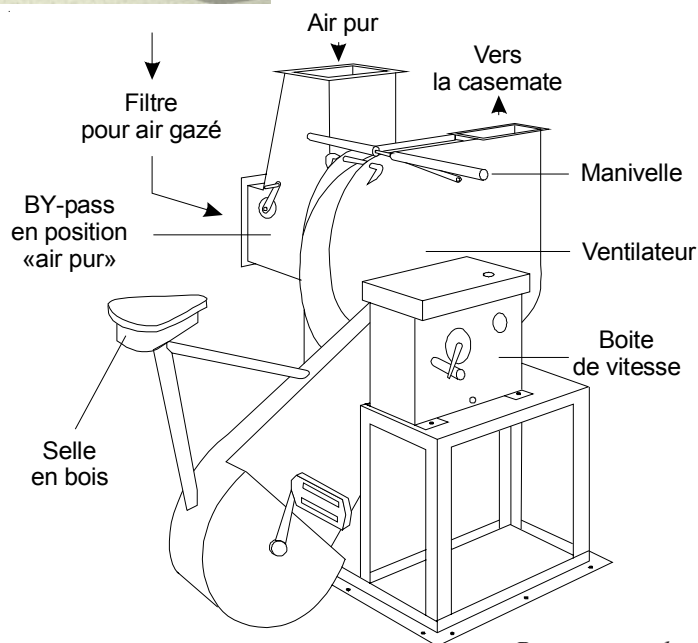


Ci-contre :

*Maquette du système de ventilation
Raymond.CIMA*



Position «à bras»



Position «cycle»

Ce type de ventilateur à deux positions:

- la position «cycle» est utilisée pour une ventilation normale nécessitant peu d'effort;
- celle «à bras» permet de mettre en place deux manivelles à grand bras de levier (utilisées comme repose mains dans la position «cycle»). Le surcroît de puissance fournie est nécessaire pour vaincre la résistance du filtre lorsqu'on bascule le système sur le régime «air gazé».

Ventilateur «type B»
Schéma de principe
Bernard CIMA © 1995



Vue d'ensemble des deux créneaux de la casemate. Sous la dalle on remarque le bi-rail supportant le canon antichar.

*Avant restauration
Photo Michel TRUTTMANN*

*Après restauration (1996)
Photo CIMA*



La chambre de tir reçoit un armement puissant.

Caractéristiques du canon de 37 Mle 1934 de casemate.

- La masse oscillante est tenue dans un cadre vertical démontable pouvant prendre la place d'un jumelage de mitrailleuse dans le même créneau.
- Poids de la masse oscillante: 500kg
- Epaisseur des blindages verticaux: 30mm
- Longueur de la bouche à feu en calibres: 50
- Culasse Nordenfeld
- Cadence de tir en coups par minute: 20
- Deux freins hydrauliques et un remplisseur automatique
- Récupérateur à ressorts
- Poids de la masse reculante: 170kg
- Longueur de recul: 0,22m
- Mise de feu sur le volant de pointage en hauteur
- Lunette de pointage de tir direct modèle L652 de 5kg (grossissement 2,5; champ 20,3grades)
- Boulet de rupture: $V_0=812\text{m/s}$; poids 0,9kg; perce 5cm d'acier à 800m.
- Douille avec tube porte amorce F33 de 14/18. Poids vide 0,340kg
- Service de la pièce: 1 pointeur-tireur et 1 chargeur.

L'armement de la casemate du Pont St-Louis est étroitement lié à l'histoire de sa construction.

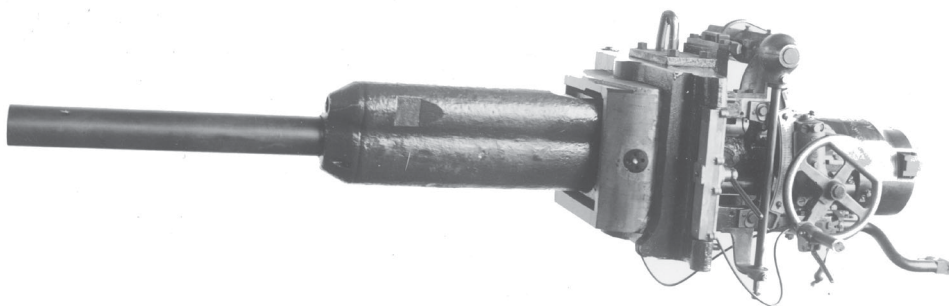
Lorsque le 1er octobre 1930 le projet de "barrage rapide" est accepté par le ministre de la Guerre, ce dernier refuse qu'il soit armé d'un canon antichar.

En décembre 1931, le Colonel André, Directeur des travaux du Génie de Nice, élabore un dossier proposant tout de même l'installation d'un canon de 37mm. Le projet est approuvé par le Ministre en février 1932.

Mais lorsqu'en août 1932 l'entreprise Delorenzi termine le gros oeuvre de l'Avant-Poste, les plans

n'ont pas encore été officiellement modifiés ; aussi les deux embrasures réalisées sont-elles prévues pour recevoir, chacune, un jumelage de mitrailleuses.

En septembre 1932 le Colonel André soumet donc un modificatif tenant compte de la directive approuvant le C37. Par la même occasion il écrit: «*Il est absolument nécessaire de donner au blockhaus (...) les possibilités d'observation qu'il ne possède pas*». En effet, l'ouvrage est aveugle! Mais l'état avancé de la construction ne permet que de remplacer le jumelage de gauche par un FM assurant une meilleure visibilité



Canon antichar 37mm modèle 34

du champ de tir que les lunettes de visée des armes. Ces modifications sont approuvées. On remodèle donc les embrasures et, pour le futur canon de 37, on scelle la trémie de type 1 imposée par l'ITTF (inspection technique des travaux de fortification).

Puis on constate que la pente ascendante de la route italienne couverte par le canon est trop importante pour une trémie de type 1, à champ de tir vertical réduit (-4° à $+4^{\circ}$). Le 13 juin 1933 Nice demande alors de remplacer cette dernière par une trémie de type 2 modèle 1929 à champ de tir vertical étendu ($-14^{\circ}30'$ à $+10^{\circ}$).

En 1934 on transforme de nouveau le créneau de droite et l'on effectue la substitution demandée. L'ouvrage reçoit enfin son armement définitif:

- un canon antichar de 37mm
- un jumelage de mitrailleuses Reibel MAC31F
- un FM 24/29 sous béton
- un FM 24/29 sur porte
- une goulotte à grenades.
- A gauche du créneau de FM une deuxième goulotte à grenades semble n'avoir jamais été opérationnelle et aurait servi de gaine pour le câble de l'antenne radio.

En quelques années on est passé d'une simple guérite bétonnée pour "barrage rapide" à un ouvrage à l'armement conséquent, sans tenir compte du manque d'habitabilité des locaux.

Aussi le Général Magnien, commandant le SFAM, a-t-il fait entreprendre des études d'extension des locaux souterrains. Après différents tâtonnements, le 14 mars

Caractéristiques techniques de la trémie type 2 modèle 1929 pour JM et canon antichar de 37mm.

Document

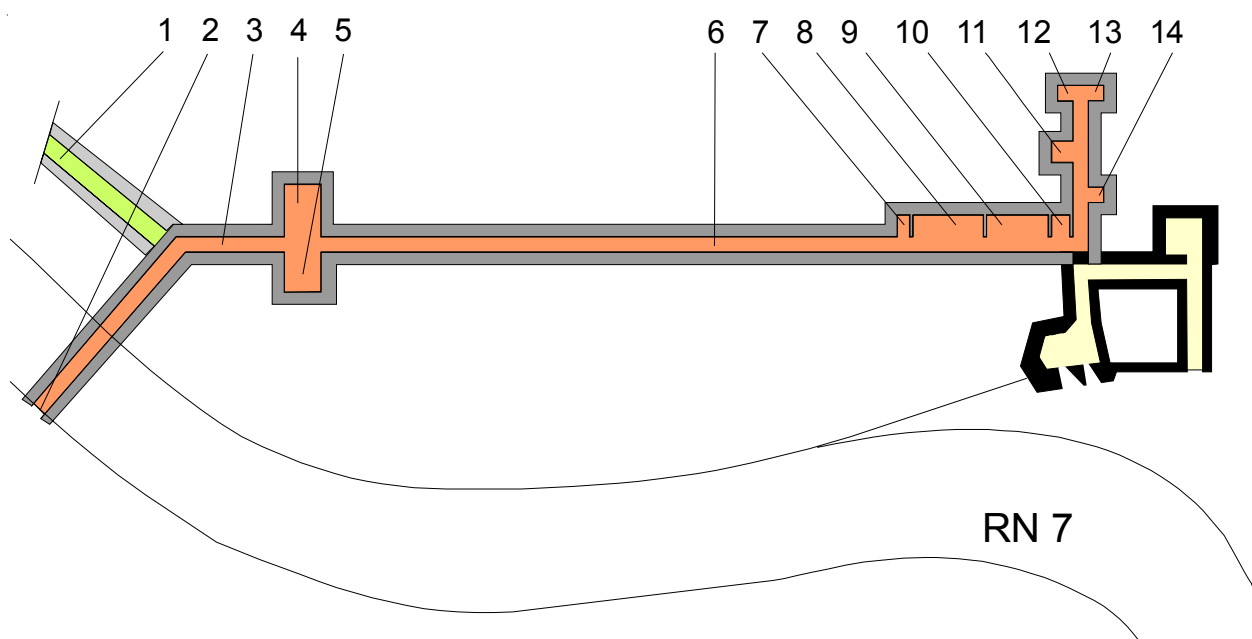
Lcl Philippe TRUTTMANN

Champ de tir horizontal: 45° pour le JM et $42^{\circ}30'$ pour le canon

Champ de tir vertical: 34° (-19° à 15°) pour le JM et $24^{\circ}30'$ ($-14^{\circ}30'$ à 10°) pour le canon.

Le masque blindé formant bouclier de l'arme, et fermant le fond de la trémie lorsque l'arme est en place dans le créneau, a une épaisseur uniforme de 8cm.

1940 le dernier projet qui sort des cartons est approuvé par le Ministre. Mais il est déjà trop tard. La guerre éclate alors que les travaux n'ont pas encore commencé!



Plan d'extension des locaux souterrains.
Ce projet est approuvé par décision ministérielle 2115 L/4S du 14-3-40.

- 1- Seconde galerie de secours (envisagée)
- 2- Issue de secours dans le mur de soutènement de la RN 7
- 3- Galerie en rampe de $0,24\text{m/m}$
- 4- Centrale électrogène
- 5- Ventilateur supplémentaire

- 6- Galerie en rampe de $0,03\text{m/m}$
- 7- Services de santé et des transmissions
- 8- Dortoir pour 8 hommes
- 9- Cuisine
- 10- wc
- 11- 1500 GE
- 12- 24000 cartouches
- 13- 240 grenades
- 14- 240 boulets de rupture pour antichar de 37mm

*D'après les archives du Génie de Nice
CIMA © 1995*

L'Avant-Poste est indissociable de sa barrière antichar et de son DMP.

Si la casemate du Pont St-Louis a été construite près de la frontière, c'est pour interdire l'approche de la barrière antichar qui, à l'époque, ferme la seule route donnant accès à Menton.

Cet obstacle est doublé d'un dispositif de mine permanent (DMP) que l'on met en oeuvre depuis la galerie de la casemate, pour faire sauter la route à l'angle du boulevard de Garavan et de la corniche. Ce cas de figure est unique dans le dispositif défensif français où les destructions sont normalement prévues en avant des ouvrages et non sur leurs arrières!

Mais ici, le pont qui sépare la France de l'Italie est totalement en territoire italien. Sa destruction ne peut donc pas être préparée à l'avance.

Cas tout aussi rarissime pour un DMP, pour faire face à toute attaque brusquée le fourneau de mine est chargé dès le temps de paix. Les civils qui traversent la frontière ignorent qu'ils passent sur un volcan!

Ce dernier est fréquemment vérifié par un officier du Génie de la chefferie de Nice. A ce propos le S/Lt Charles Gros précise qu'en

*Ci-contre:
état actuel du dispositif
de barrage rapide
de la frontière.
On distingue
le mécanisme
à manivelles et pignons
permettant,
par l'intermédiaire
d'une chaîne sans fin,
de lancer la barrière
antichar dont on
aperçoit l'une des roues.*

*Photo Michel
TRUTTMANN.*



tant qu'officier technique de mise en oeuvre de ce dispositif il accompagne l'officier en question dans sa vérification :

«je m'y rendais de nuit et en tenue civile d'égouttier pour ne pas attirer l'attention.

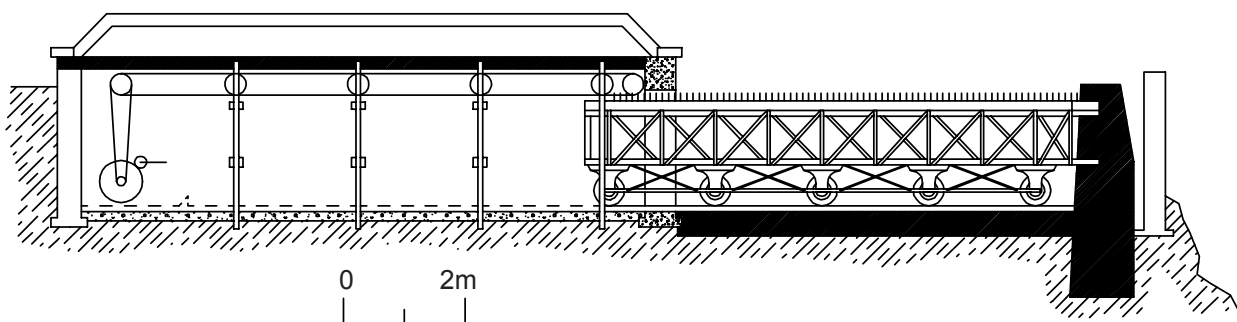
Le DMP était accessible à partir d'une plaque d'égout spécialement aménagée et masquant un puits à échelons d'environ trois mètres de profondeur.

Au bas de celui-ci une micro galerie passant sous la route desser-

vait la chambre d'explosion contenant cinquante pétards de mélinite de vingt kilos chacun.

Sous gaine, deux lignes de cordeau détonant montaient jusqu'à la boîte de mise à feu située à droite, dans le couloir d'entrée de l'ouvrage.

Sur le trajet des cordons détonants, juste avant le terre-plein de la casemate, un regard pour pétards relais permettait de faire éventuellement un deuxième amorçage».



*D'après les archives du Génie de Nice
Bernard CIMA © 1995*

Sur ce schéma la barrière antichar est "lancée". L'ancrage des deux extrémités de cette dernière n'étant pas suffisant pour lui permettre de résister à la poussée d'un engin blindé, après l'avoir mise en place les Alpins la renforcent en son centre au moyen de deux poutres métalliques arc-boutées dans la route.

Avril 1934. Pont St-Louis reçoit son premier équipage de temps de paix.

Dès avril 1934 l'avant-poste est gardé jour et nuit par un caporal et quatre Alpains. Les gardes durent une semaine et sont fournies par la 2^{ème} compagnie du 76^{ème} BAF qui occupe les casernes de Carnoles avec le 25^{ème} BCA.

La nourriture quotidienne est apportée par un Alpin bardé de musettes et de gamelles et qui, le matin, part de la caserne et emprunte le bus civil régulier qui conduit à Vintimille.

Près de l'entrée de l'ouvrage une tonnelle délimite une "salle à man-

ger" presque champêtre!

La garde loge dans un abri alpin en tôles métro que l'on a édifié près de l'Avant-Poste, contre la paroi rocheuse.

Une sentinelle monte la garde dans une guérite, à proximité immédiate de l'entrée de l'ouvrage.

A quelques mètres de là le drapeau tricolore flotte sur un mât réglementaire près des douaniers français avec qui les soldats entretiennent d'excellents rapports, jouent à la belote et boivent du chianti... lorsqu'il sont de repos.

Comme sur toute la frontière d'ailleurs, les rapports sont aussi excellents avec les douaniers et les soldats italiens qui leur font face.

La barrière antichar et son dispositif de mise en place ne sont situés qu'à quelques mètres du "logement" du détachement. Mais pour plus de sûreté un Alpin disposant d'un lit à sommier métallique couche à l'intérieur du local barrière. Il peut ainsi se précipiter sur les manivelles à la moindre alerte



Voici deux anecdotes parmi d'autres...

Alpin Georges LAURENTI:

«Dans l'ouvrage du Pont St-Louis l'on dormait sur une simple paillasse jetée sur le ciment. Lors des exercices d'alerte de nuit celui qui était à l'extérieur de la casemate devait tirer la barrière antichar et celui qui était à l'intérieur devait mettre les chargeurs dans le jumelage.

La discipline était stricte! A tel point qu'une nuit d'exercice, comme il faisait chaud dans l'ouvrage je m'étais dénoué la cravate; le Capitaine Jarrosson venu inspecter m'a mis quatre tours de consigne!»

Caporal Lucien ROBERT:

«Un jour où j'étais de garde, je fus tiré de ma partie de cartes par l'approche du commandant de compagnie. Je fonçais à la porte de l'ouvrage pour crier le traditionnel "Halte là qui va là!". Mais l'officier me répondit "trop tard on vous a vu!" et me gratifia de 15 jours d'arrêts».

*Les hommes de service se font photographier devant les douanes et au cours d'une corvée de "pluches".
Collection Lucien ROBERT.*

et obstruer la route.

Environ deux fois par semaine un officier vient de Carnoles afin de tester la vigilance de la garde. Il déclenche l'alerte tout en chronométrant le temps mis à servir les armes.

En effet, cet Avant-Poste est primordial pour le dispositif français et il n'est pas concevable que les italiens puissent le franchir en force ou par surprise. C'est pourquoi le chef de poste et ses hommes sont tenus au strict respect des consignes, devant être prêts à ouvrir le feu dans de très courts délais.

Comme nous l'a souligné le Lt Lucien Barbera, officier de liaison du Général Montagne, cet état de fait illustre à quel point *«pendant les quatre à cinq années qui ont précédé la guerre les Etat-majors ont vécu dans la hantise d'une attaque surprise italienne sur les Avant-Postes ou d'un débarquement à Menton!»*

Pour freiner toute attaque, le dispositif de mine permanent associé à l'Avant-Poste est prêt jouer à la moindre alerte.

Alors, au reçu du message codé approprié, l'officier technique de mise en oeuvre du DMP doit immédiatement se rendre au Pont St-Louis. Auparavant, il a retiré une mallette métallique stockée dans le coffre du commandant du 25^e BCA.

Cette dernière, nous dit le S/Lt Gros, *«comprendait tout le matériel nécessaire pour rafraîchir les extrémités des deux cordons détonants en place, placer des explosifs relais, mettre à feu.*

Lors d'alertes inopinées (comme au moment de l'invasion de l'Albanie par les troupes de Mussolini), je montais à l'ouvrage avec ma mallette. Elle et pioche pour soulever les plaques des regards et du puits d'accès aux relais et à la galerie du dispositif de mine permanent étaient stockés dans la casemate. La mise à feu se faisait sur ordre ou, à l'extrême, à mon initiative s'il n'y avait pas d'autre



Ci-dessus, à l'extrême droite de la photo, on distingue l'entrée de l'abri en tôle métro qui servait de casernement en temps de paix aux Alpins de service.

Ci-contre ce sont quelques éclaireurs motocyclistes qui posent devant le poste de police, non loin de la casemate du Pont St-Louis.

Ces deux clichés ont été pris par le Caporal Lucien ROBERT



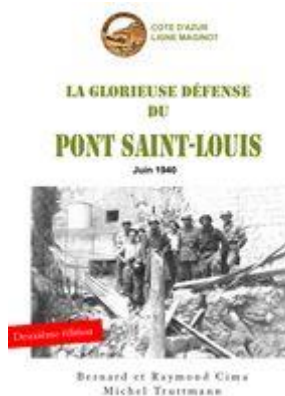
moyen d'empêcher l'ennemi de neutraliser le dispositif.»

L'environnement de cet Avant-Poste semble d'autant plus contraster avec la rigueur militaire que l'on vient de décrire, qu'il est très accueillant tant par ses marchands de souvenirs et d'apéritifs que par son cadre. De plus, en 1937, l'armée a aménagé un jardi-

net du plus bel effet devant la casemate ; ce qui fait écrire par le Maire de Menton: *«Mon Colonel, je vous prie de vouloir bien accepter mes plus vifs remerciements pour les embellissements très heureux que vous avez bien voulu apporter aux travaux de camouflage de l'ouvrage du Pont St Louis».*

Ceci était un aperçu, avant juin 1940, de

« La Glorieuse défense du Pont Saint-Louis »



L'intégralité de ce livre numérique (3^{ème} édition), coécrit par Raymond Cima, Bernard Cima et Michel Truttmann est en vente au prix de 1,99€ chez Numilog

<https://www.numilog.com/315361/La-glorieuse-defense-du-pont-Saint-Louis.ebook>